

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION APPA-SIPA N°2 DU 28/02/23

## OBJET = LIMITATION DES ALGUES VERTES DANS LA LAC MARIN

### 1) Participants :

- a. SIPA : Mrs DAUCHEL et TURREL
- b. APPA : Mrs DIVARD, LABOILLE-MORESMAU, LABITTE et DELANGE

### 2) Agenda :

- a. Mesure des taux de nitrates dans le courant de Soustons
- b. Possibilité de fermer la Porte à Flot à la marée montante (proposition de l'APPA faite au SIPA lors de la réunion n°1 du 22/11/22)
- c. Plan d'action du SIPA
- d. Budget 2023 du SIPA pour l'entretien du Lac Marin
- e. Suite à donner

### 3) Introduction par l'APPA :

- a. si on ne limite pas l'entrée des nitrates **dès que possible**, l'APPA met en garde ce 28/02/23 contre une possible **eutrophisation du lac marin en 2023**.
- b. Car en 2023 il y a de nombreux facteurs défavorables avérés :
  - i. La quantité de nitrates du courant de Soustons en 02/23 multipliée par 4 vs 02/22 soit **4 fois plus d'algues vertes** (phosphates non limitant car déjà présent en grande quantité dans la vase) voir [document ELM-005](#) présenté à cette réunion.
  - ii. Diminution du taux de dilution des nitrates par eau de mer (suite à envasement)
  - iii. Augmentation de la température de l'eau (suite à envasement + réchauffement)
  - iv. **Faucardeuse en panne...** le SIPA a-t-il consulté les utilisateurs de véhicules "amarinés", utilisés sur les parcs ostréicoles ? Ces engins "inoxydables" à transmission hydraulique, sont équipés de divers matériels. Ifremer n'aurait pas une idée ?
- c. **Le seul facteur favorable** serait de fermer la Porte à Flot (PAF) lors de la montante afin de limiter l'entrée des nitrates dans le lac marin...et affamer les ulves.

### 4) Réponses du SIPA :

- a. **La manœuvre automatique de la PAF de façon indépendante n'est pas possible actuellement** parce que l'automate (qui gère le fonctionnement du Barrage Principal d'Entrée (BPE), de la PAF et de la vanne de sortie du Moisan) ne dispose pas des commandes vanne par vanne, il a été programmé par DIPLAN pour assurer la séquence figée par arrêté préfectoral.
- b. Un expert en automatismes été consulté par le SIPA pour modifier ou reprogrammer la séquence, mais sa conclusion est que le programme ne peut être modifié que par son créateur, et **qu'il vaut mieux changer tout l'automate** pour avoir un système moderne et flexible.
- c. cette année 2023 sera un peu particulière. En effet, le SIPA utilisait jusqu'à l'année dernière une faucardeuse permettant de ramasser les algues ( ulves / " laitue de mer ") sur le lac marin. Cette machine amphibie est un prototype unique finlandais âgé d'une douzaine d'années qui en théorie, correspond bien au besoin du SIPA .
- d. Achetée 135.000 euros en 2020, elle a nécessité 62.000 euros de travaux lourds pour la mettre à un niveau de fonctionnement optimum (hors frais d'entretien 12.000 euros). Néanmoins, son fonctionnement l'année passée fut aléatoire avec de très nombreuses

pannes récurrentes (électriques, surchauffes, casses arbres moteurs réducteurs, etc). La difficulté d'approvisionnement en pièces de rechange ainsi que les frais à engager sans aucun gage de fiabilité ont conduits les élus du SIPA à renoncer à pérenniser son emploi.

- e. Lors de la période d'utilisation de la faucardeuse du 6 Avril au 06 Juillet 2022, la machine est tombée en panne 16 fois durant ces 4 mois, engendrant 27.000 euros de réparations, hors frais de personnel. La fourchette estimative de travaux d'entretien et de réparation en fin de saison dernière sur cet outil vieillissant s'élevait entre 98.300 euros et 105.300 euros ( achat prototype de chenilles, réseau électrique, moteurs réducteurs etc ) sans aucune assurance de fiabilité et sans régler tous les problèmes de fonctionnement.
- f. Nous travaillons activement à trouver une solution technique pérenne pour le futur. Pour ce faire, nous préparons un dossier de consultation avec un cabinet d'études spécialisé pour acquérir, dans le respect du code de la commande publique, une faucardeuse neuve et surtout marinisée. L'objectif est de disposer de cet outil pour la saison de faucardage 2024.
- g. Le type de machine récent semblable à notre faucardeuse ou avec des variantes de conception, n'existe qu'en quantité très limitée en Europe et au-delà, ce qui peut paraître surprenant. Sur le lac et pour faucarder, de nombreux facteurs sont à prendre en compte, l'eau salée qui attaque le matériel, le développement des zostères ( qui sont des plantes marines et non des algues ), le peu de profondeur d'eau dans le lac marin, l'absence de port d'attache, l'ensablement, l'envasement, la période de pousse des ulves ( ce sont des algues ), le panel restreint de matériel ad hoc pour répondre à un besoin très spécifique, les homologations, la réglementation de la commande publique, les délais de fabrication font que l'année 2023 est une année de transition pour l'entretien du plan d'eau.
- h. De plus, il est nécessaire de concilier au mieux les enjeux des différents acteurs, impacter le moins possible le travail des communes sur la plage, la vie touristique autour du lac marin et préserver l'écosystème du lac.
- i. Le phénomène naturel de pousse des d'ulves qui démarre souvent entre fin mars et avril est conditionné par la météo ainsi que par les entrées de nutriments et de nitrates dans le lac. C'est à cette période qu'il se couvre d'un beau manteau vert. Je vous invite à visiter le lien ci-dessous qui vous apportera de plus amples informations sur ce phénomène.  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Ulva\\_lactuca](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ulva_lactuca)
- j. Il faut donc se préparer à des périodes de lac vert plus ou moins longues qu'il nous est impossible d'évaluer.
- k. Pour cette année de transition, voire d'expérimentation, le SIPA va louer une petite machine de la marque MOBITRAC amphibie de sorte à pallier partiellement à la carence de l'actuelle faucardeuse et ce au plus tôt. D'ici au maximum fin Mars, cet engin de petit gabarit et de procédé de chargement des algues différent de celui de la faucardeuse sera utilisé en régie par le personnel du SIPA . Il sera affecté au ramassage des algues sur le plan d'eau essentiellement sur les deux zones de baignade ou à proximité des berges. Les ulves seront échouées à sec sur la plage puis collectées et évacuées.
- l. Le SIPA collabore avec les deux communes et met tout en œuvre pour que cette saison 2023 se passe au mieux pour tous. Les bonnes qualités du lac de port d'Albret, son écosystème, sont un enjeu primordial pour tous.

##### 5) Budget 2023 du SIPA pour l'entretien du lac marin

- a. Le 13/03/23 après-midi, le SIPA présentera aux maires, pour approbation, un budget 2023 en hausse vs 2022 pour enclencher l'entretien des ouvrages.
- b. Les priorités d'action 2023 concernant le lac marin sont :
  - i. La réfection de la Porte A Flot
  - ii. Le changement de l'automate de commande des ouvrages

- c. A l'inverse de l'industrie qui pour tout investissement, budgète environ 10% de sa valeur pour l'entretien annuel, aucun budget d'entretien de ce type n'a été prévu pour maintenir les ouvrages du lac marin. La situation de dégradation des ouvrages va nécessiter des investissements plus importants dans les années à venir pour remettre en état ces ouvrages.
- d. Le SIPA fait aussi des demandes de subventions pour financer certains investissements, par exemple les panneaux autour du lac ont bénéficié de subventions, il faudra faire de même pour les futurs investissements car le seul budget des communes ne permet pas de réaliser tous les travaux nécessaires.
- e. L'APPA offre son aide au SIPA pour constituer les dossiers de subvention si besoin.

## 6) Suite donnée

- a. Limitation du risque d'eutrophisation en 2023 :
  - i. Le SIPA mesure le taux d'oxygène en 4 points du lac marin et à différentes profondeurs. Cette mesure permet d'anticiper le risque d'eutrophisation.
  - ii. Lorsque le taux d'oxygène diminue sous le seuil d'alerte, le SIPA ferme le BPE à marée haute et ouvre à marée basse la vanne d'évacuation dans le courant de Soustons. Vanne qui est la plus en amont et qui dispose du seuil le plus bas. Ainsi on purge l'eau des zones stagnantes du lac marin.
  - iii. Au cas où une eutrophisation se produirait, alors la manœuvre préconisée par le SIPA consiste à ouvrir le barrage de dérivation du courant de Soustons, pour purger l'eau en manque d'oxygène vers la mer et la remplacer par de l'eau douce avec un taux normal d'oxygène. Les marées suivantes permettant également le renouvellement par de l'eau de mer oxygénée.
- b. Le 13/3 matin aura lieu une réunion entre le SIPA et l'APPA pour travailler ensemble à l'amélioration des enregistrements des taux d'oxygène afin de permettre l'analyse statistique. Le but est de prévenir au plus tôt le risque d'eutrophisation pour engager les manœuvres de protection décrites au 6)a)ii)

Merci à tous les participants pour leur engagement à sauver le lac marin

Pour l'APPA

Laurent DELANGE

Commission Environnement et Lac Marin